



Autorisation de prise de vue et diffusion à l'image
Textes de référence (articles 226-1, 226-2, 226-8 du code pénal, et article 9
du code civil)

ENTRE :

Mme _____ et M. _____

Adresse : _____

Dénommés ci-après « *LES REPRESENTANTS LEGAUX* » Représentants
légaux des enfants :

| <u>NOM DE L'ENFANT</u> | <u>PRENOM DE L'ENFANT</u> | <u>Date de naissance</u> |
|------------------------|---------------------------|--------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Adresse de l'enfant (si différente des parents)

_____ Dénommé(es) ci –après « *L'ENFANT*

»

ET :

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA Mairie de GROSSOEUVRE

Représenté par :

Demeurant : Mairie de GROSSOEUVRE

Dénommé ci-après « *LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET RESTAURATION* »

Dans le cadre des accueils, le service Enfance Jeunesse et Restauration est amené à travailler autour d'un thème s'appuyant sur le projet pédagogique de la structure.

Le service utilise la photographie et la vidéo durant les activités avec les enfants, ces pratiques multimédias pouvant s'inscrire comme une activité à part entière.

Ces images pourront être diffusées via différents supports de communication : livret d'information, journal du centre, le bulletin municipal, les journaux locaux, les sites internet du service ou de la mairie, réseaux sociaux du service (Facebook, Instagram, Snapchat...), des panneaux photos, CD-Rom ...

Article 1 : Cession des droits

Par le présent contrat, les représentants légaux autorisent le service Enfance Jeunesse et Restauration à réaliser des photographies et des vidéos de leur enfant et cèdent au service les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur enfant telle que reproduite sur toutes les photographies réalisées par le service E.J.R pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant par ce même service.

En conséquence, les représentants légaux autorisent le service Enfance Jeunesse à fixer, reproduire, communiquer, diffuser et modifier par tout moyen technique les photographies et vidéos réalisées dans le cadre du présent contrat.

Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéos, animations etc.) connus et à venir.

Fait à _____, le _____

Signature des REPRESENTANTS LEGAUX
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Mairie de GROSSOEUVRE 27220
Précédée de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURES

